



Confédération paysanne de Côte-d'Or

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

COMMUNIQUE DE PRESSE :

DES AGRI SHADOCKS DANS L'USINE A GAZ !

Dijon, le 9/06/2022

La Confédération paysanne de Côte-d'Or soutient les projets de méthanisation adaptés aux fermes et aux ressources disponibles dans un territoire géographique proche, qui n'accaparent pas les ressources naturelles et qui respectent l'autonomie des paysans, toutes choses que balaie le méga-projet de méthanisation de Cérilly, dans le Nord Côte-d'Or.

L'enquête publique et sa consultation réglementaire apportent un habit démocratique sur un projet peint en vert alors même que certaines infrastructures sont déjà construites et les cultures déjà implantées. Mais faute de données économiques et environnementales suffisantes, ce méga-projet pose largement question.

Le sol du Châtillonnais, zone fragile s'il en est, est particulièrement tributaire du climat et de son changement. Dans ces conditions, l'alimentation du méga-méthaniseur en CIVE – soit une Culture Intermédiaire à Vocation Energétique- limite la possibilité de conduire la culture principale dans de bonnes conditions, vu la date tardive de son implantation.

Tenu contractuellement, comme dans un système en intégration, tenu d'acheter en système fermé ses semences, ses intrants, l'agriculteur engagé doit livrer un tonnage donné, censément du seigle en CIVE. A défaut de seigle, au vu des investissements faramineux que représente ce méga-méthaniseur, comment devra-t-on le nourrir en qualité et en quantité ? Avec de la paille ? Avec de l'herbe ou du foin, le tout au détriment de l'élevage, une filière déjà largement victime de l'économie et du climat ? En produisant encore plus de CIVE pour « garantir le coup » au détriment des filières alimentaires et à l'encontre de la souveraineté alimentaire ? Faut-il sacrifier celle-là sur l'autel de l'autonomie énergétique ?

Qu'en sera-t-il de la qualité agronomique des sols sans apport de légumineuses associées au seigle ? De la pollution des sols à l'échelle gigantesque du projet par des digestats mal maîtrisés, à l'azote extrêmement volatil à l'épandage ? De la qualité de vie des habitants soumis au passage incessant des camions à une période de l'année ? Les infrastructures routières communales et départementales sont-elles capables de supporter ce trafic ?

La collectivité devra-t-elle assumer les diverses dégradations pour un projet privé ?

Ce projet démesuré n'a absolument rien à voir avec l'agriculture paysanne que nous revendiquons. En conséquence, la Confédération paysanne de Côte-d'Or y est défavorable.

Contact : Cyril Beaulieu secrétaire et co porte-parole 06 24 64 09 92

PJ : 4 pages méthanisation Confédération paysanne et contribution enquête publique.